

au Canada, que si le pays devait participer à une autre guerre européenne, je n'appuierais pas la conscription pour le service outre-mer mais que je m'y opposerais.

Après l'ouverture des hostilités, aux élections générales de 1940, de concert avec les chefs et la plupart des membres de tous les partis, sauf peut-être de celui du crédit social, j'ai adopté la politique qu'il ne fallait pas recourir à la conscription pour le service outre-mer. C'était à un moment où, de l'avis général, la guerre serait avant tout européenne.

Je désire souligner le fait que j'ai fait cette promesse à l'ensemble du pays, et non pas à une province ou à une partie du pays.

Les jours passèrent et les forces armées de l'Allemagne nazie envahirent et occupèrent l'un après l'autre les pays d'Europe. Le 10 juin 1940, l'Italie, et le 7 décembre 1941, le Japon s'unissaient aux agresseurs nazis dans un effort gigantesque pour dominer le monde. Il devint de plus en plus vraisemblable que les engagements pris de ne pas recourir à la conscription pour le service outre-mer pourraient, à un moment donné, empêcher le gouvernement de notre pays de prendre les mesures devenues nécessaires pour maintenir nos forces armées en campagne et leur permettre de faire leur part pour la conservation de notre liberté, liberté si étroitement liée à celle de toutes les nations alliées.

En prévision d'une pareille éventualité, un plébiscite était tenu le 27 avril 1942. À la suite du plébiscite, l'ensemble de la population canadienne envers qui les engagements avaient été pris, dégageait le Gouvernement et tous les partis de la Chambre de tous les engagements relatifs à la conscription, et leur donnait dès lors à tous entière liberté d'adopter pendant cette guerre la ligne de conduite jugée nécessaire et convenable au soutien de la cause pour laquelle nos armées combattent.

Par la suite, on a présenté le bill n° 80 et modifié en 1942 la loi sur la mobilisation des ressources nationales de façon à permettre le recours à la conscription, au besoin, pour le service outre-mer. L'adoption du bill n° 80 réglait le problème de la conscription pour service outre-mer. À titre de chef du Gouvernement, je décidai, dans le temps, que nous n'aurions pas recours aux pouvoirs que nous conférait le bill n° 80 tant que la chose ne deviendrait pas nécessaire. Je décidai également que nous y aurions recours s'il devenait nécessaire et opportun de le faire. Cette promesse, je l'ai donnée à la Chambre des communes. Elle s'adressait également à toute la population canadienne. Elle était, avant tout, la promesse à notre armée d'outre-mer que nous verrions à lui assurer notre appui dans la lutte qu'elle livrait, de concert avec les ar-

mées des nations alliées, pour la sauvegarde de la civilisation chrétienne et de la liberté humaine.

Il y a de cela deux ans et demi. Le Canada est vraiment fortuné que le besoin ne se soit fait sentir qu'à une étape aussi avancée de la guerre. Le besoin s'étant fait sentir de prendre nos mesures contre toute pénurie possible de renforts, j'ai conscience aujourd'hui de tenir mes engagements envers la Chambre des communes, envers la population canadienne et envers les combattants de l'armée canadienne d'outre-mer.

(La motion (M. Mackenzie King), ainsi modifiée, mise aux voix, est adoptée.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Abbott	Howe
Bertrand (Laurier)	Hurtubise
Black (Châteauguay- (Huntingdon)	Isley
Blackmore	Isnor
Blair	Jean
Bradette	Johnston (Bow-River)
Breithaupt	Johnston (London)
Bryce	King, Mackenzie
Burton	Kinley
Casselman, Mme (Edmonton-Est)	Kirk
Chevrier	Knowles
Clark	Kühl
Claxton	LaFlèche
Cleaver	Lapointe (Matapédia- Matane)
Coldwell	Leduc
Corman	Léger
Crerar	Little
Coté	McCann
Cruikshank	McCuaig
Dechêne	McCubbin
Donnelly	McCulloch
Douglas	MacDiarmid
Dupuis	Macdonald (Brantford)
Edwards	Macdonald (Halifax)
Emmerson	Macdonald (Kingston)
Factor	McGarry
Fair	McGeer
Farquhar	McGibbon
Fauteux	McIlraith
Ferland	McIvor
Fournier (Hull)	MacKenzie (Lambton-Kent)
Fraser (Northumber- land, Ont.)	MacKenzie (Neepawa)
Fulford	Mackenzie (Vancouver-Centre)
Furniss	MacKinnon (Edmonton-Ouest)
Gardiner	McLarty
Gershaw	MacLean (Cap-Breton- Nord-Victoria)
Gibson	MacLean (Simcoe-Est)
Gillis	Macmillan
Gladstone	McNevin
Golding	Marier
Goulet	Marshall
Graham	Martin
Grant	Matthews
Gray	Maybank
Gregory	Mayhew
Hanson (Skeena)	Michaud
Harris (Grey-Bruce)	Mitchell
Healy	Mulock
Henderson	Mutch
Hill	
Hlynka	
Hoblitzell	
Howden	

[Le très hon. Mackenzie King.]